

Décembre 2019



Le petit Frazéen

n° 25

Bulletin Municipal



Les Fêtes approchent ! Les enfants sont les premiers à guetter le Père Noël, et son cortège de cadeaux,

A Frazé, nous avons illuminé le village, dans nos maisons nous allons préparer les festivités en famille ou entre amis, et espérer quelques flocons pour un peu de féerie... mais pas trop pour éviter les congères et glissades !

Et nous allons aussi nous préparer à accueillir, comme de coutume, tous les Frazéens qui le souhaitent lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu cette année le 25 janvier.

Ce sera aussi l'occasion d'inaugurer notre salle des fêtes rénovée. Pour la décorer, je propose aux enfants de venir ce jour-là avec un beau dessin. Cela peut être un sapin, un cheval percheron, le château de Frazé ou tout ce que vos enfants auront envie de dessiner !

Nous afficherons ces œuvres pour que la salle des fêtes soit aussi belle que possible.

Alors à vos crayons les enfants !

Et rendez-vous le 25 janvier à 17h30 !

Bonnes fêtes à tous d'ici là,

Brigitte Pistre

Couverture : nous remercions Mathilde Morelle, qui a pris une part active à la cérémonie du 11 novembre dernier, pour la réalisation de ce magnifique dessin de fêtes.

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Notre salle des fêtes est prête pour de... belles fêtes !

Fêtes de fin d'année, réceptions pour les mariages ou anniversaires, cousinades, réunions associatives... les occasions d'y accueillir amis, familles ou collègues sont très nombreuses. Elle est maintenant équipée de nouvelles fenêtres et menuiseries alu avec doubles vitrages pour une isolation thermique renforcée, deux pompes à chaleur en assurent le chauffage réversible, un dispositif de ventilation en permet le renouvellement de l'air, les tableaux électriques sont neufs, l'isolation du plafond a été entièrement changée, les peintures ont été refaites partout (entrée, cuisine, sanitaires, salle et scène), les portes, neuves, sont aux normes d'accessibilité, les toilettes ont été changées, ainsi que le robinet d'évier, les luminaires et plafonniers...

Il n'y a plus qu'à accrocher les nouveaux rideaux, en commande, et installer les nouveaux fourneaux en cuisine pour que l'équipement soit totalement terminé.

Notre salle des fêtes, louée très souvent en raison de ses belles dimensions et de son parc verdoyant entièrement clôturé, n'attend plus que votre visite ! Pour l'inauguration, donnons-nous rendez-vous à l'occasion des vœux de la Municipalité, le samedi 25 janvier à partir de 17 heures 30 !

Coût des travaux : 120 378 € HT

Financements : Région Centre Val de Loire 29 788 € (plan Isolation), DETR 20 277 €, DSIL 20 278 €, Conseil départemental 10 768 € (Fonds départemental d'investissement), soit un total de 81 111 € de subventions représentant 67,38 % du montant hors taxes des travaux.



©Mairie de Frazé / B. Pistre

Merci aux différents artisans :

Chauffage - Electricité	: entreprise Aurélien Ferré, de Soizé
Plomberie - Sanitaires	: entreprise Dupin-Ferré, de Thiron-Gardais
Peinture	: entreprise Dubois, des Villages Vovéens
Menuiseries alu	: entreprise Lorénove, de Luisant
Réfection doublage	: entreprise Victor habitat, d'Unverre
Isolation du plafond	: EURL Manuel Védie, de Saint-Denis-les-Ponts
Menuiseries bois	: entreprise Emmanuel Chartrain, de Charbonnières
Installation de la sonorisation intégrée	: entreprise PI-Concept, de La Croix-du-Perche
Installation des fourneaux	: entreprise PG services, de Lèves

➤ La Passerelle : début des travaux en 2020

Bientôt un chantier important va s'installer dans le bourg, car les travaux de rénovation de l'ancienne boulangerie vont démarrer. C'est Alban Rousseau, architecte, qui a préparé le permis de démolir et de construire, et c'est l'entreprise Delaubert qui va réaliser ces travaux.

Rappelons que le bâtiment, vide depuis une dizaine d'années, est situé rue du 8 Mai 1945, en mitoyenneté avec deux habitations (voir photo ci-dessous). Si la façade en est assez modeste, le bâti est tout en profondeur, sur une parcelle qui descend jusqu'à la rue du 19 Mars 1962.

Une partie du bâti arrière, extrêmement vétuste, va être démolie. En effet, l'étude que nous avons lancée pour chiffrer sa restauration nous a conduits à abandonner cette idée, en raison du coût déraisonnable de l'opération (voir nos numéros précédents du « Petit Frazéen »). Nous allons donc faire tomber ce qui n'est pas réparable, la partie qui servait de fournil et de stockage, et y construire en lieu et place un haut préau ouvert. La toiture et la charpente du local qui correspondait à l'habitation et à la boutique vont être repris entièrement.



A l'issue de ces travaux, nous aurons une vision plus claire de l'ensemble ainsi disponible et pourrons, ensemble, imaginer ce que ce bâtiment deviendra : espace de convivialité ou de travail partagé, boutique éphémère, local associatif, hébergement touristique... ?

Un grand merci au Département et aux services de l'Etat qui nous ont octroyé les aides demandées alors que la finalité du projet n'est pas encore décidée : ils ont compris que nous préférons visualiser les espaces bientôt créés pour en définir l'usage, et nous font confiance pour un projet communal qualitatif !



Coût des travaux (achat de l'ancienne boulangerie, études et honoraires inclus) : 253 078 € HT

Financements : Conseil départemental 75 923 €, Etat (DETR + DSIL) 101 232€, soit un total de 177 155 € de subventions représentant 70 % du montant hors taxes des travaux.

Photo ci-contre : signature du Contrat de Ruralité par Marie-Christine Loyer, Présidente du PETR Perche, et Cédric Bouet, Sous-Préfet, en présence d'Harold Huwart, vice-Président de la Région.

➤ Téléphonie, fibre : dernières actualités

Érigée depuis déjà plusieurs mois, l'antenne de téléphonie suscite de l'impatience pour bon nombre d'entre nous. Car pour être pleinement opérationnelle, cette antenne nécessite que les quatre opérateurs soient actifs. Or, à l'heure où nous rédigeons ce bulletin, seuls deux opérateurs sur quatre sont prêts. Nous ne manquons pourtant aucune occasion de relancer les services de l'Etat, pilote de cette opération. Aussi, nous espérons que les quatre opérateurs seront actifs sur notre antenne dans les meilleurs délais !

Toujours au chapitre de la téléphonie mobile, Orange a informé la mairie de la modification de l'antenne du Petit Ezanville afin d'améliorer le réseau en passant de la 3G actuelle à la 4G voire la 5G.

Enfin, concernant la fibre, les travaux pour le raccordement en limite de propriété se feront pour Frazé dans le 2^{ème} semestre 2021 soit en voie aérienne, soit par fourreau enterré. Des armoires de mutualisation vont être installées sur la commune dont une dans le bourg et l'autre aux Houdraises.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Centre Communal d'Action Sociale



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Le 11 Novembre à Frazé

Un siècle étant passé, la cérémonie officielle du 11 novembre constituait le 101^{ème} anniversaire de la fin de la « grande guerre » 1914-1918.

A cette occasion nous avons pu honorer tous nos soldats morts pour la France lors de ce conflit, mais également rappeler à la mémoire 5 victimes de différents engagements lors d'opérations extérieures (OPEX) en 2019.

Cette cérémonie s'est déroulée avec le concours habituel de l'Harmonie de Brou, puis le traditionnel vin d'honneur, bien venu en raison de la pluie battante, a clôturé cet événement.

Près d'une centaine de Frazéens ont été invités au repas annuel du 11 novembre organisé par les membres du CCAS et de la Municipalité. Un certain nombre d'entre eux n'ont pu venir et finalement nous étions plus d'une cinquantaine à partager le festin préparé et servi par l'équipe sympathique et appréciée de l'Etape des Saveurs dans la salle des fêtes qui était en cours de restauration et quasiment en voie d'achèvement.

Comme chaque année un cadeau a été remis aux deux aînés présents : Madeleine Bualé et Bernard Bertry (photo ci-contre).

Par ailleurs et conformément à la décision prise par le CCAS et le Conseil Municipal, chaque participant a reçu deux bons d'achat d'une valeur de 15 € à faire valoir dans les commerces frazéens jusqu'au 30 mars 2020. Les Frazéens qui n'ont pu participer au banquet peuvent venir les retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ L'envol

Cette année, une demande de subvention a été déposée par Mademoiselle Orlane Aubert demeurant au Mesnil à Frazé. Après avoir été élève au lycée Rémy Belleau à Nogent-le-Rotrou, actuellement étudiante à l'Université du Mans, elle doit effectuer un séjour linguistique en Espagne d'une durée de 6 mois.

Bénéficiant de recommandations élogieuses vu l'excellence de ses résultats, le CCAS et le Conseil municipal ont décidé de lui attribuer une subvention de 800 € représentant 30% du budget nécessaire pour l'accomplissement de son stage.

Il est rappelé à cette occasion que cette prestation mise en place en 2009 constitue une bourse dédiée aux jeunes frazéens souhaitant effectuer un voyage d'études en France ou à l'étranger. Quatre étudiantes en ont déjà bénéficié.

➤ Une question d'ordre social, fiscal ou administratif ?

Nous pouvons vous aider : Madame Thenais, l'assistante sociale en charge de notre secteur, se tient à votre disposition pour toute question d'ordre administratif, social, ou d'accès aux droits. N'hésitez pas à la solliciter directement au 02 37 44 55 50.

Vous pouvez aussi vous rendre dans une des maisons des services à la personne (MSAP) à Thiron-Gardais (grange aux dîmes) ou à Brou (passage du fil de l'eau, lundi après-midi ou mercredi matin).

Si vous le souhaitez, vous pouvez bien entendu venir en mairie, nous pourrions soit répondre à votre question, soit vous orienter utilement pour trouver le meilleur interlocuteur.

➤ RÉMI + À LA DEMANDE : le transport à la demande, simple et adaptable



Afin de compléter l'offre de transport, la Région Centre Val de Loire a mis en place un service de transport à la demande : « Rémi + à la demande ».

Grâce à ce service, vous pouvez vous déplacer du lundi au samedi entre 9h et 17h à destination de Brou, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais, ou de toute destination de proximité. Vous pouvez par exemple vous rendre au marché, chez le médecin, chez le coiffeur...

Le service, ouvert à tous, est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes et non-voyantes.

Pour bénéficier du transport à la demande, il vous suffit de joindre la centrale de réservation au **0 812 04 28 28**.

Vous pouvez effectuer vos réservations :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ;
- le samedi de 8h30 à 12h30.

À noter : les réservations doivent être effectuées la veille du déplacement avant 17h00. Si vous souhaitez réserver le lundi, pensez à contacter la centrale le samedi avant 10h00 !

Tarif : identique au billet de car Rémi 28, soit 3 € au tarif normal. Les cartes de réduction Rémi Liberté s'appliquent.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.remi-centrevalde Loire.fr.

Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Les élections municipales auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2020**.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale :

- soit sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
- soit directement auprès de la mairie.

Si vous venez de vous installer sur Frazé ou de fêter vos 18 ans, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avant la date limite du **vendredi 7 février 2020**. Pour effectuer cette démarche citoyenne, vous pouvez :

- vous inscrire en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture en vous munissant de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les personnes qui constateraient une erreur d'état civil (nom de famille, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance), peuvent demander une rectification auprès de l'INSEE. Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance. Pour ces modifications, il faut être en possession de la copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'extrait avec filiation de la personne concernée, et elles peuvent se faire sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454> – uniquement pour les personnes nées en France métropolitaine. Les personnes nées hors de France doivent s'adresser à leur commune d'inscription sur les listes électorales.

An infographic with a blue background. At the top, text reads 'VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR'. Below this, two hands are shown putting white envelopes into an orange ballot box. The box has the text 'INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES'. At the bottom, more text says 'POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020 (IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)'. Three bullet points list registration methods: 'EN MAIRIE', 'PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR', and 'PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)'. At the very bottom, it says 'ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020'.

Un Frazéen à la Une : Lou Taranne, sellier-garnisseur



Peut-être avez-vous eu l'occasion de visiter son stand à l'entrée du château de Frazé lors des Journées du Patrimoine ? Lou Taranne vient de se lancer dans une activité à la fois créative et originale : sellier-garnisseur. Portrait de ce Frazéen qui, après quelques années en tant qu'électricien, a décidé de faire de sa passion son métier.

« J'ai toujours été passionné par la voiture, et j'aime aussi beaucoup la moto, que je pratique depuis des années », confie le jeune homme de 26 ans. En décembre 2017, il quitte son Perche natal pour Romans-sur-Isère, ville de la chaussure située dans la Drôme, où il se formera pendant un an au métier de sellier-garnisseur et

obtiendra un diplôme d'Etat de niveau 5. *« Cette formation m'a permis d'effectuer des stages chez deux selliers du Mans ; j'ai également travaillé dans un atelier de restauration de véhicules anciens ».* Autant d'entreprises avec lesquelles Lou reste en contact très régulièrement pour se perfectionner. *« C'est important de rester entouré, de fréquenter d'autres personnes du métier pour continuer à apprendre, car il faut cinq ans pour être vraiment autonome ».*

Et c'est donc depuis le 6 mai 2019 que Lou Taranne est officiellement installé comme sellier-garnisseur à Frazé. Au terme d'un premier chantier en juillet et d'une exposition chez Harley Davidson à Chartres en septembre, le jeune entrepreneur commence à se faire connaître. *« Il faut réussir parfaitement ses premières réalisations, être à la hauteur des attentes des clients pour que le bouche à oreille commence à fonctionner ».* De fil en aiguille, les demandes de devis se multiplient et les travaux prennent de l'ampleur. *« En général, les clients nous testent sur des petits boulots, puis ils voient plus grand quand ils commencent à faire confiance ».* Du pare-soleil à l'accoudoir en passant par le toit ouvrant, Lou peut aussi réaliser un intérieur complet de voiture. *« Tissu, simili, cuir, je m'adapte à la demande et au budget du client ; il est d'ailleurs très important de pouvoir l'accompagner dans le choix des matières ».* La créativité tient une place prépondérante dans cette activité qui, au-delà de la voiture et de la moto, peut s'appliquer à une multitude de domaines comme la décoration intérieure ou même les tables de kiné !

Lou songe même déjà à ajouter une nouvelle corde à son arc : *« j'envisage d'effectuer une formation à la repigmentation du cuir, ce qui me permettrait de toucher une clientèle plus large car cette technique peut s'avérer moins coûteuse que de changer tous les cuirs d'une voiture ».* Résolument tourné vers l'avenir, voilà donc un Frazéen prêt à mettre tous les atouts de son côté pour réussir et vivre de sa passion.

Contact : Lou TARANNE – sellier-garnisseur esthétique habitacle

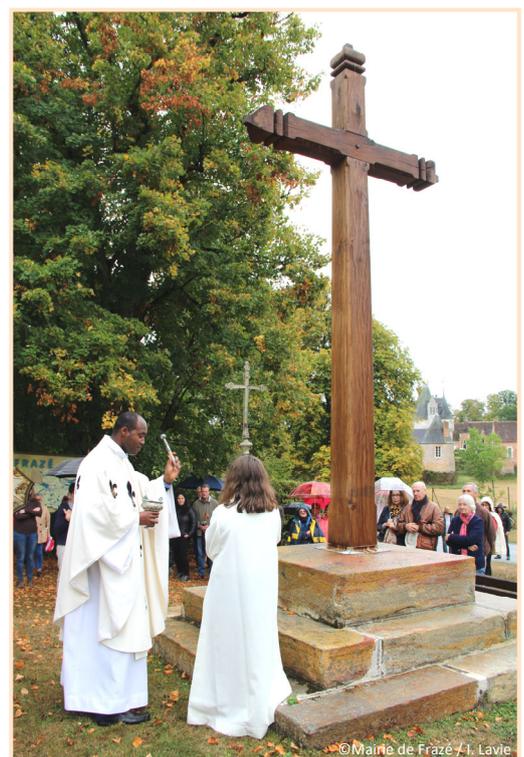
06 62 92 38 92 – ltsellerie@gmail.com -  LT Sellerie

Bienvenue au Père Abelson

La messe de Saint-Hubert organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine fut l'occasion pour Frazé d'accueillir pour la première fois le Père Abelson Pierre.

Installé depuis le 8 septembre à Brou en tant que curé de la paroisse Saint-Romain aux Marches du Perche, le Père Abelson a célébré cette messe si chère aux Frazéens et aux fidèles des environs.

Tout le cortège s'est ensuite dirigé vers le Calvaire pour la bénédiction de la croix restaurée ces derniers mois. Une cérémonie empreinte de bienveillance réciproque où la pluie n'a pas empêché le public de réserver un accueil chaleureux à notre nouveau curé.



Les deux MSAP (Maison de Services au Public) de votre territoire

Une MSAP est un lieu où les administrés peuvent être orientés ou aidés par l'animatrice dans leurs différentes démarches administratives et consulter librement des offres d'emploi, de formations sur les ordinateurs mis à leur disposition. De nombreuses actions sont également organisées avec des partenaires.

MSAP à La Loupe

02 37 81 38 93

msaplaloupe@terresdeperche.fr

18 rue de la Gare
28240 LA LOUPE

Horaires

Lundi au jeudi : 8h - 12h15
Lundi et jeudi : 13h30 - 16h (sur rdv ou en autonomie sur poste informatique)
Vendredi : 8h - 10h (sur rdv ou en autonomie sur poste informatique)

MSAP à Thiron Gardais

02 37 49 49 48

msapperchethironnais@terresdeperche.fr

18 rue de l'Abbaye
Grange aux Dîmes
28480 THIRON GARDAIS

Horaires

Mardi au jeudi : 8h45 - 12h45
13h30 - 17h30

SPANC - Mise en place d'un service de vidanges groupées

Depuis quelques mois, vous avez la possibilité de vous inscrire aux opérations des vidanges groupées organisées par le SPANC.

Ce service vous permet de vous mettre en relation avec le vidangeur SVR qui assure les vidanges de façon groupée afin de vous faire bénéficier de tarifs avantageux. Ce prestataire agréé par la Préfecture d'Eure-et-Loir a été retenu par marché public. Il est basé à Lucé.

Il procédera à la vidange de vos ouvrages (fosses, bacs, préfiltres, regards), au contrôle des écoulements et vous apportera des conseils d'entretien. Il vous remettra à l'issue de sa prestation un bordereau de vidange réglementaire permettant d'assurer le suivi du devenir des matières de vidange (document à conserver).



En aucun cas, vous ne devrez payer l'entreprise au moment de la prestation. Un titre de paiement vous sera envoyé ultérieurement par la Trésorerie de La Loupe pour le compte de la CdC Terres de Perche.

Pour vous inscrire, vous devez renseigner un formulaire d'inscription que vous pouvez soit :

- ♦ retirer auprès de votre Mairie,
- ♦ demander par courriel au SPANC : spanc@terresdeperche.fr,
- ♦ télécharger sur le site internet de la CdC Terres de Perche : www.terresdeperche.fr

Une fois renseigné, daté et signé, veuillez ensuite retourner le formulaire au SPANC :

- ♦ à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville – Place de l'Hôtel de Ville 28240 LA LOUPE,
- ♦ ou à l'adresse mail suivante : spanc@terresdeperche.fr

Il vous faudra prévoir un délai de 2 à 3 mois entre le moment de l'enregistrement de votre demande et la réalisation de la vidange.

Une tarification d'urgence existe pour les vidanges demandées sous les 48 heures (renseignements auprès du SPANC ou de l'entreprise SVR).

Transports scolaires - La CdC devient votre gestionnaire sur l'ensemble du territoire

Depuis la rentrée de septembre 2019, c'est la CdC qui devient compétente en matière de transport scolaire en lieu et place des communes. Si c'était déjà le cas dans la partie Nord du territoire (secteur loupéen), ça ne l'était pas dans le secteur thironnais.

Toujours en liaison étroite et avec l'aide financière de la Région Centre Val de Loire, la CdC devient votre interlocutrice pour les inscriptions au transport scolaire et la gestion des arrêts scolaires.

C'est également la CdC qui est en charge d'assurer les transports en bus des enfants :



- ♦ Elle gère ainsi 7 tournées de bus matin et soir pour les enfants dans le cadre de marchés avec des sociétés de transports avec des accompagnateurs mis à disposition par les communes ;
- ♦ Elle assure directement la gestion d'une flotte de 4 bus et de 4 chauffeurs scolaires pour assurer 4 autres circuits scolaires ;
- ♦ Elle assure le déplacement des élèves vers les piscines et autres sorties scolaires.

Concernant les élèves inscrits dans le secondaire (collèges et lycées), soit ils empruntent directement les lignes régulières du Conseil régional (Rémi), soit ils sont acheminés par des bus spécifiques gérés par des syndicats intercommunaux auxquels adhère et participe financièrement la CdC.

Quelques chiffres :

- ♦ 580 élèves du primaire et 350 élèves du secondaire, soit 930 élèves du territoire sont transportés quotidiennement vers leur établissement scolaire (en dehors des lignes régulières).
- ♦ Coût unique pour les familles : 25 € par enfant et dans la limite de 50 € par famille et par an.
- ♦ Coût annuel à la charge de la CdC et des communes (après subvention de la Région) : 272 000 €

Pour toute demande : Marie-Paule FOURMOND – 02 37 81 90 43

Pratique : La Région Centre Val de Loire veut développer la fréquentation des trains régionaux et vient d'adopter de nouveaux tarifs très attractifs pour les familles (de - 33% à - 66 % sur les billets) avec les Cartes Rémi Liberté et Rémi Liberté Jeune.

Pour toutes informations : www.remi-centrevaldeloire.fr

La fibre optique pour tous à partir de 2020

Les maires de la CdC Terres de Perche ont rencontré Jacques Lemare, le président du syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique, pour évoquer la suite de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire.

Après avoir conclu le marché de travaux afin de déployer le très haut débit sur le département, le SMO (Syndicat Mixte Ouvert) a retenu l'opérateur SFR pour finaliser l'installation de la fibre optique sur 9000 foyers du territoire des Terres de Perche.

La fibre sera commercialisée entre le 2^{ème} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2022 sur le territoire Terres de Perche pour les habitants intéressés.

Le Conseil départemental propose une solution provisoire depuis le mois d'octobre 2019, en attendant l'arrivée de la fibre : le réseau THD Radio pour les habitants ayant un débit inférieur à 8 Mbit/s pour atteindre 30 à 50 Mbit/s. Il y aurait environ 680 logements qui seraient concernés sur la CdC Terres de Perche.

Des réunions publiques d'informations sont prévues fin 2019.

Le Développement économique

En charge de l'économie, la CDC accompagne les porteurs de projets qui envisagent une création d'entreprise ou un développement de leur activité. Elle peut aider au financement par le dispositif Perche Ambition et Perche Ambition Immobilier de certains équipements ou mises aux normes de bâtiments.

Plusieurs entrepreneurs à la recherche de locaux pour s'implanter sur le territoire ont pris contact avec la CDC qui malheureusement ne dispose plus de locaux à destination d'activité.

Pour répondre à cela, elle projette de construire à La Loupe et à Thiron Gardais, des bâtiments à vocation économique.

Plusieurs bureaux, de surfaces différentes, sont encore disponibles au 18 rue de la gare à La Loupe.

Renseignements auprès d'Estelle DUEZ
02 37 81 46 81



Des Logements Passerelle pour faciliter l'accès à l'emploi

Des entreprises du territoire thironnais ont alerté le Président de la CdC sur les difficultés qu'elles rencontraient pour loger des personnes en mission dans leurs entreprises (stagiaires, chargés de mission, intérimaires, personnes en période d'essai...).



En s'appuyant sur l'expérience de la commune de La Loupe où une Maison des apprentis a été mise en place et sur celle des colocations pour les étudiants de l'école du numérique (Wild code school), le conseil communautaire a validé cette mise en place de colocations où ces personnes pourront être hébergées pour une durée allant d'un mois à 2 ans.

Renseignements auprès de Odile Planus : 02 37 81 46 82

L'Escape enrichit son offre

La CdC a ouvert en juillet 2018 sa première salle d'escape game. Depuis, bon nombre de curieux sont venus relever le défi de ce jeu grandeur nature.

Devant ce succès, la Cdc Terres de Perche a ouvert une 3^{ème} salle au mois de juillet 2019 afin d'enrichir son offre et qui a pour thème «Le Grenier».

Il est prévu pour début 2020 et après plus d'un an d'existence que la salle «Ciné Studio, ça tourne» soit renouvelée.



Venez vous plonger dans les différents univers imaginés pour vous.

Une équipe, Une mission, Une heure...
Parviendrez-vous à vous échapper?



Informations et réservations :

www.ledomainedelabbaye.net

06 78 65 49 72 - escape@ledomainedelabbaye.net

Les 22 communes de la Communauté de communes
Belhomert-Guéhouville • Champrond-en-Gâtine • Chassant
Combres • La Croix-du-Perche • Fontaine-Simon
Frazé • Happonvilliers • La Loupe • Les Corvées-les-Yys
Manou • Marolles-les-Buis • Meaucé • Montiréau
Montlondon • Nonvilliers-Grandhous • Saint-Eliph
Saintigny • Saint-Maurice-Saint-Germain
Saint-Victor-de-Buthon • Thiron-Gardais • Vaupillon

Le Bilan touristique du territoire



La saison touristique 2019 a été bonne et stable par rapport à 2018. Les visiteurs sont de plus en plus en quête d'expériences, souhaitent partir moins loin, moins longtemps et plus souvent, à la rencontre du terroir, des habitants, artisans et producteurs locaux.

L'accueil des touristes se concentre largement à Thiron-Gardais où sont également comptabilisés les visiteurs des jardins et groupes accueillis au Domaine de l'Abbaye. On comptabilise un peu plus de 5400 visiteurs au Domaine de l'Abbaye, et presque 800 à La Loupe. Les habitants s'intéressent de plus en plus au patrimoine existant autour de chez eux : 49% de nos visiteurs sont des Euréliens et 30% viennent de la région parisienne, de l'Orne et de la Sarthe.

On constate en 2019, une augmentation de la fréquentation des groupes pour les visites guidées (550 personnes) et scolaires/centres de loisirs (540 enfants).

L'Office de tourisme de Perche Loupéen et Thironnais rédige une newsletter hebdomadaire destinée à tous et plus particulièrement aux habitants. L'Office de tourisme fait la promotion de tous les événements organisés sur le territoire de la CdC.

Il travaille avec les mairies et associations organisatrices d'événements pour relayer l'information.

Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à l'un ou l'autre des bureaux de l'OT.



Mise en place de la taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2020

La loi NOTRe a donné la compétence «Promotion du tourisme» aux communautés de communes.

Pour ne pas laisser la charge de cette nouvelle dépense à la seule population locale, les élus de la CdC ont décidé de faire participer également les touristes qui séjournent sur son territoire.

Appliquée à la nuitée par tous les hébergeurs, cette nouvelle recette permettra de financer de nouvelles actions de promotion de notre territoire.



Communauté de communes
Terres de Perche
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
28 240 LA LOUPE
02 37 81 29 59
cdc@terresdeperche.fr
www.terresdeperche.fr

Événements communaux et associatifs du second semestre 2019



Retour en images sur cette 11^{ème} édition de notre grande fête de village, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre. Malgré les caprices du ciel, les visiteurs nous ont fait l'honneur de venir par centaines.

Un grand merci à notre conférencière Amélie Hême de Lacotte, à nos artistes et artisans locaux, aux randonneurs, aux organisatrices et aux participants de la pluvieuse chasse au trésor, aux sonneurs, aux artificiers, aux musiciens, sans oublier les exposants de chevaux percherons, de la mini-ferme et les organisateurs de promenades équestres.

Bravo et un grand merci également aux propriétaires du Château et aux bénévoles de nos associations, fidèles au poste pour faire rayonner Frazé chaque année.



Quel honneur ce fut, en ce dimanche 6 octobre, d'accueillir le concert de clôture des Moments lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir en l'église Notre-Dame de Frazé.

David Bismuth au piano et Aurélien Pascal au violoncelle ont émerveillé le public venu nombreux assister à ce concert placé sous la direction artistique d'Eve Ruggieri.



Le dimanche 27 octobre, le succès était au rendez-vous pour le Comité des fêtes à l'occasion de sa première bourse aux jouets. Toutes les tables de la salle des fêtes étaient occupées par des exposants qui proposaient des jeux et jouets, mais aussi des articles de puériculture. De quoi ravir les visiteurs qui ont trouvé ici leur bonheur !



©Mairie de Frazé / J. Lavie

Samedi 23 novembre, à l'invitation du Comité des Fêtes, **Monsieur Gérard Leray**, conférencier, historien et auteur de plusieurs livres est venu à la mairie nous parler des « **Tondues de Nogent-le-Rotrou, histoire d'un tabou** ».

Sans polémique ni jugement mais s'en tenant aux faits, il a tenté d'expliquer ce qui s'était passé le 16 août 1944 lors de la Libération de Nogent par le maquis de Plainville. Pourquoi ces femmes humiliées sous les huées de la foule ? L'heure était à la vengeance et à l'épuration sauvage.

75 ans après, le sujet est toujours sensible et certains préfèrent oublier, mais comme dit le conférencier : « C'est le devoir d'un historien de rapporter les faits et un pays se doit d'assumer son passé même s'il n'est pas toujours glorieux ».

Une vingtaine de personnes dont Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou ont participé à cette conférence. Les échanges avec le public furent nombreux et enrichissants.

Réveillez-vous à Frazé !

Nicolas et toute l'équipe de l'Etape des Saveurs vous proposent de fêter ensemble la nouvelle année.

Un réveillon est organisé à la salle des fêtes pour bien démarrer 2020 : menu de fête, ambiance musicale, tout est prévu pour passer un moment festif en famille ou entre amis !

Réservation avant le 23 décembre à l'Etape des Saveurs ou au 02 37 29 06 20.



Agenda 2020 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JANVIER	samedi 11 à 20h00 samedi 25 à 17h30	Galette des Rois Vœux de la Municipalité	Trait d'Union Municipalité
FEVRIER	samedi 1 ^{er} à 20h00	Loto	APEA
MARS	samedi 7 à 20h30 samedi 21 à 8h00 samedi 28 à 14h00	Loto Ouverture de la pêche Loto	Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne FNACA
AVRIL	samedi 4 à 20h00 lundi 13 à 15h30 samedi 18 à 7h30 dimanche 26 à 12h00	Soirée Couscous Chasse aux œufs Journée truites Méchoui	Trait d'Union Flor'Home28 La Gaule Frazéenne Amicale des anciens élèves
MAI	vendredi 8 à 10h15 dimanche 10 à 7h00	Commémoration de la Victoire Brocante	Municipalité Comité des fêtes
JUIN	samedi 20 à 20h00	Feu de Saint-Jean	Trait d'Union
JUILLET	samedi 4 et dimanche 5 lundi 13 à 17h00 lundi 13 à 20h00	100 km du Perche Jeux et divertissements Repas champêtre, suivi du bal et du feu d'artifice	Trait d'Union (correspondant pour Frazé) Comité des fêtes Municipalité / Comité des fêtes
SEPTEMBRE	samedi 19 et dimanche 20	Journées du Patrimoine : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 24 à 20h30 dimanche 25 à 9h00	Loto Bourse aux jouets	Amicale des anciens élèves Comité des fêtes
NOVEMBRE	mercredi 11 à 10h15 samedi 21 à 18h30	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés Assemblée générale	Municipalité et CCAS Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 12 à 15h00 dimanche 13 à 14h00	Noël des enfants de Frazé Arbre de Noël	Comité des fêtes APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.**

Etat civil

Naissance : Giulia BARBIER, le 27 octobre 2019 au Coudray
Louison MATHIAS, le 1^{er} décembre 2019 au Coudray



Mariage : Julien LUCAS et Claire CHARTIER, le 24 août 2019

Décès : Madame Sylvie PAINCHAUD, le 11 juillet 2019 à Villejuif (94)
Madame Madeleine HATON, le 08 septembre 2019 à Thiron-Gardais
Madame Marguerite CLÉMENT, le 04 novembre 2019 à Nogent-le-Rotrou
Monsieur Alain DELEU, le 09 novembre au Coudray
Monsieur Henri DELCHEF, le 10 décembre 2019 à Châteaudun

L'équipe municipale et les agents communaux vous souhaitent de très agréables fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020.



La cérémonie des vœux aura lieu le **samedi 25 janvier à 17h30** à la salle des fêtes.

L'accueil des nouveaux Frazéens et des bébés aura lieu à cette occasion.

Venez nombreux !

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h
permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52
fax : 02.37.29.50.14
adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr
site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70
Fabien MASSON, 1^{er} adjoint : 06.26.63.60.03
Isabelle LAVIE, 2^{ème} adjointe : 06.20.35.38.90
Gérard TRECUL, 3^{ème} adjoint : 06.71.53.83.31
Alain GAUTHIER, 4^{ème} adjoint : 06.33.50.50.93

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 25 – décembre 2019
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé
Rédaction : Alain Gauthier, Murièle Giroux, Isabelle Lavie et Brigitte Pistre
Illustrations : Marie Carillo, Isabelle Lavie, Mathilde Morelle et Brigitte Pistre
Mise en page : Isabelle Lavie
Impression : Florilège Graphique
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux